

Commune Val-d'Aigoual



**COMMUNIQUÉ de la MAIRIE de VAL-d'AIGOUAL -
ELECTIONS MUNICIPALES du 15 mars 2020**

***Coronavirus : des mesures de prévention sanitaires exceptionnelles
pour voter aux municipales de Val-d'Aigoual***

La France est en situation d'épidémie de Coronavirus - COVID 19 : conformément aux recommandations, pour assurer la bonne tenue du scrutin et favoriser l'exercice du droit de vote ce dimanche 15 mars, la commune met en place des mesures d'hygiène et de prévention dans les trois bureaux de vote de Val-d'Aigoual (Valleraugue, Notre Dame de la Rouvière, l'Espérou).

Il est ainsi demandé à chacun de respecter les mesures suivantes :

- Rappel à l'entrée des bureaux de vote des gestes recommandés permettant de limiter la propagation : éviter tout contact physique, se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.
- Chacun pourra se laver les mains dans les sanitaires des salles polyvalentes servant de bureau de vote, qui seront équipés de savon et d'essuie-mains papier.
- Des solutions hydro-alcooliques seront à disposition dans chaque bureau de vote.
- Les surfaces de contact seront nettoyées régulièrement : tables, poignées, tablettes des isolements, etc...
- Les électeurs auront à disposition des stylos jetables.
- L'organisation des bureaux de vote permettra de maintenir des distances de courtoisies : les électeurs devront respecter une distance d'un mètre entre eux. Pour faciliter cela, un marquage au sol sera réalisé.
- Des gants jetables seront également à disposition de tout public (électeur, assesseurs, etc..).
- Il est rappelé que les bureaux de vote seront ouverts en continu de 8h à 18h.

Le Maire, Vidal Thomas

